CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PROGRAMME THEMATIQUE DE RECHERCHE
GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DU CAMES

*Numéro spécial*
*Octobre 2025*

# La Revue Gouvernance et Développement

ISSN-L : 3005-5326
ISSN-P : 3006-4406

*Revue semestrielle*

**Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025**

# LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 1

- Gouvernance hospitalière
- Gouvernance socioéconomique
- Gouvernance territoriale et environnementale

**Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)**
**Gouvernance et Développement**

## PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.


### Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR **(CAMES)**.
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 **(BURKINA FASO)**

**Tél.** : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34
**Fax** : (226) 50 36 85 73
**Email** : cames@bf.refer.org
**Site web**: www.lecames.org

**Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche**

***Impact Factor. SJIF 2025: 6.993***

**SJIF**: https://sjifactor.com/passport.php?id=23550
**HAL**: https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120
**Mir@bel**: https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD


## CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4ème édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « ***Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique*** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5ème journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTR-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.
L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE


1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO,** MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE,** MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU,** MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI,** MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Pornaldriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Brouxdelsmaël KOFFI,** MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI,** MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE,** PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA,** MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULABi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

## COMITÉ ÉDITORIAL

**Directeur de publication**
Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

**Directeur de publication adjoint**
Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

**Rédacteur en chef**
Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

**Rédacteur en chef adjoint**
Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

**Secrétariat de la revue**
**Contact WhatsApp**: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378
**Email** : revue.rgd@gmail.com

**Secrétaire principale :**
Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

**Secrétaire principal adjoint:**
Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

**Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :**
Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

**Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :**
Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

**Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :**
Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

**Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:**
Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

**Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :**
Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

**Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :**
Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

**Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :**
Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com
Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

**Trésorière :**
Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com
**Wave et Orange Money:** (+225) 0706862722

## COMITÉ DE LECTURE


1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazeboh Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

## NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

### Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.
À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :
Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

**Exemple :**

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

### La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :
Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :
Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

**N.B** : *Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire I de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.*

### Les illustrations : Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme …), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

**Références bibliographiques**

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif *: nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.*

Pour les sources sur internet : *indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.*

Exemples de références bibliographiques

**Livre (un auteur)** : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

**Livre (plus d'un auteur)** : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

**Thèse** : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

**Article de revue** : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

**Article électronique** : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

**N.B** :

**Dans le corps du texte**, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

**Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs**, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

**LA BIOBANQUE, UN SUPPORT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LA COLLECTE DES DONNÉES D'INFORMATION AUX POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE**
BOUAGNON-DROUBLY Rita……1-15

**LEADERSHIP ET RESPONSABILITE AU SEIN DU CENTRE DE SANTE URBAIN A BASE COMMUNAUTAIRE (CSUCom) DE GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE) / LEADERSHIP AND RESPONSIBILITY WITHIN THE COMMUNITY-BASED URBAN HEALTH CENTER (CSUCom) OF GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE)**
**TIE Gouin Bénédicte Edwige Epse KOUAKOU**, **N'gnanda Anne-Marie KOUADIO** et N'GORAN Ekian Noël ……..…….……16-29

**DROIT À LA SANTÉ ET GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE EN AFRIQUE : QUELLE POLITIQUE POUR UNE REDYNAMISATION DES SOINS DE SANTÉ**
OUSSOU Kouadio Jean Richard ……30-44

**LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE ET MATERNELLE AU TOGO, EXEMPLE DES ODD SANTÉ (2015-2022)**
OUGMA Hombamana et GONON Amevi Agberi ……45-60

**LA RELATION « POUVOIR-SERVITUDE » À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE : CAS DU CHU D'OWENDO (GABON)**
Steeve Elvis ELLA …….……61-71

**LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNICATION POST-COVID EN CÔTE D'IVOIRE: SITUATION ET PERPECTIVES**
BROU Marie Sylvana …….……72-87

**AMELIORATION DE LA SÉCURITÉ ET SANTE AU TRAVAIL DES TRAVAILLEURS DE SANTE AU TOGO PAR L'OUTIL HEALTHWISE, UNE OPPORTUNITE DE GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE DE QUALITE (2016 -2024)**
**KEVI Kokou Silvère et** LASSEY Agnélé ……..…….……88-104

***MA SANTÉ SOUFFRE* DE NFAMARA CAMARA : UNE SCRIPTURALISATION RÉALISTE DE LA POLITIQUE DE LA SANTÉ POUR TOUS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE** BLÉ Kain Arsène ……..…….……..105-116

**BIOTECHNOLOGIES MÉDICALES ET QUESTION DE LA SUBJECTIVITÉ**
AMEZUNYE Kodjo Mensavi et Dr ABALO Miesso (MC) ……..…….……..117-129

**NÉGOCIER L'AUTORITÉ AU QUOTIDIEN À L'HÔPITAL PUBLIC : QUAND L'ORDRE DES COMPÉTENCES BAT DE L'AILE**
GBAKA Loulou Guy ……..…….……..130-150

**POLITIQUE SANITAIRE IVOIRIENNE ET ACCÈS AUX SOINS DANS LES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE : CAS DES POPULATIONS RURALES DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUIGLO (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) / IVORIAN HEALTH POLICY AND ACCESS TO CARE IN REFERENCE HOSPITALS: THE CASE OF RURAL POPULATIONS IN THE SUB-PREFECTURE OF GUIGLO (WESTERN IVORY COAST)**
KOFFI Kouadio Athanase et BRISSY Olga Adeline ……..…….……..151-171

**LA GOUVERNANCE SANITAIRE EN AFRIQUE : ENTRE DÉFIS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET EXIGENCES ÉTHICO-CULTURELLES**
EKPO Kouadio Victorien ……..……...……..172-184

**POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU TOGO DE 1994 A 2022**
GONON Amèvi Agbéri et OUGMA Hombamana ……..……...……..185-199

**LOGIQUE COMMUNAUTAIRE FACE A LA CONTRACEPTION DES ADOLESCENTES AYAOU DE LA SOUS-PREFECTURE DE N'DOUFFOUKANKRO (BOUAFLE-COTE D'IVOIRE)**
**KOUAME Sara Gémima, MANAN Gnamien Elie, TCHETCHE Obou Mathieu .**200-218

**DÉSÉQUILIBRE DE L'AMÉNAGEMENT DES RUES DANS LE GRAND-LOME (TOGO) : ENJEUX ET DÉFIS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE**
**AWOKPE Kodjo**, **DANDONOUGBO Iléri** et **AGBAMARO Mayébinasso** ……...219-235

**LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉLEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE À L'ÉPOQUE DE LA SODEPRA (1970-1993) / THE FINANCING OF THE PUBLIC REARING IN CÔTE D'IVOIRE DURING THE SODEPRA'S PERIOD (1970-1993)**
AKA Adou Marcel et KOUAMÉ Kan Raymond ……..……...……...……..236-257

**ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN CÔTE D'IVOIRE (1976- 2022)**
AHORO Moro Jean Martial et MAH Gli Modeste Franck …..……...…….....……..258-273

**L'IMMIGRATION AU PRISME DE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE DANS *LA MER À L'ENVERS* DE MARIE DARRIEUSSECQ**
ADJE Tanoh Linda Danielle épse BAH ……..……...…….....……..274-285

**LE MARCHÉ MINI-DEF DE KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) : LE PARADOXE D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL MODERNE**
SILUE Tangologo ……..……...…….....……..286-301

**LES PRÉDISPOSITIONS À LA BONNE GOUVERNANCE DES ENTITÉS AFRICAINES : VERS UN MODÈLE DE LÉGITIMITÉ PAR L'APPROCHE DES PARTIES PRENANTES**
SOULEYMANOU Kadouamai ……...…….…….....……..302-324

**FRAUDE À L'ASSURANCE AUTOMOBILE À ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE / CAR INSURANCE FRAUD IN ABIDJAN, COTE D'IVOIRE**
BAMBA Ladji ……..……..…….…….....……..325-337

**AVANTAGES SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE BOUAKÉ**
**GUY Matthieu Ettien Afforo, AYEMOU Anvo Pierre, ZUO Estelle épse DIATÉ,**
MOYOU Jeanne Dominique …...…….…….....…..…..338-361

**CRISE ÉCONOMIQUE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1973 À 1994**
DJE Yao Lopez ……..……..…….…….....….....362-376

**GOUVERNANCE SOCIOECONOMIQUE : DEFIS ET PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF DE LA VILLE DE BONDOUKOU (CÔTE D'IVOIRE)**
BAMBA Mansé ……..……..…….…….....….....377-391

**LA GOUVERNANCE EN RELIGION : ENTRE RIGORISME RATIONNEL ET PLASTICITÉ MYSTICO-IRRATIONNELLE**
ELLA Kouassi Honoré …..……..…….…….....….....392-406

**EFFET DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES PAYS DE L'UEMOA**
KINDA Augustin ……..……..…….…….....….....407-421

**LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ÉTATS D'AFRIQUE**
KOFFI Kouadio Fabrice ..……..…….…….....….....422-439

**CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT MISSIONNAIRE CATHOLIQUE À LA STRUCTURATION DU CERCLE D'ATAKPAMÉ (TOGO) À PARTIR DE 1900**
KOSSOU Sovi ……..……..…….…….....….....440-461

**CONFLITS DE GOUVERNANCE ET ENJEUX IDENTITAIRES DANS LA GESTION DU MARCHÉ À BÉTAIL DE BOUNA (CÔTE D'IVOIRE)**
Ekian Noël N'GORAN ……...…….…….....….....462-477

**COMPARATIVA DE LA ATENCIÓN A LAS PERSONAS CON DISCAPACIDAD EN CATALUÑA Y EN EL PAÍS VASCO**
SORO Kassoum ……..……..…….…….....….....478-495

**POUR UNE ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS INFORMELLES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS MANUFACTURÉS**
SOUMAHORO Sainghot ...…….…….....…….....496-512

**LES DÉTERMINANTS DE L'ESSOR DE L'ANACARDE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUEZON (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)**
N'Zué Pauline YAO et Kopeh Jean-Louis ASSI …….....…….....513-530

**DÉVELOPPEMENT ET BONNE GOUVERNANCE : COMMENT « ÉQUATIONER » LES ENTITÉS ?**
KOUASSI Assanti Olivier …….....…….....531-546

**MALENTENDUS ET DYSFONCTIONNEMENTS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT : CAS DU PROJET SOJA DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (1988-2002)**
YEO Mamadou ……..……...…….....….....547-560

**ANALYSE EMPIRIQUE DE L'EFFET DE L'OUVERTURE COMMERCIALE SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA : QUELLE IMPLICATION DE LA GOUVERNANCE ?**
AYENAGBO Kossi ……...…….....….....561-578

**DYNAMIQUE DES CULTURES PÉRENNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE MAFÉRÉ (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)**
KOFFI Guy Roger Yoboué et KOMENAN Komenan Gabin .....….....579-602

**GOUVERNANCE ET AUTONOMISATION DES FEMMES DE N'ZÉRÉKORÉ PAR LA COMMERCIALISATION DE L'HUILE ROUGE**
LAMAH Pépé Julien et AMOATTA Koffi Guy …….....….....603-623

**GOUVERNANCE BANCAIRE À TRAVERS LES GUICHETS AUTOMATIQUES DE TRANSACTION MONÉTAIRE À KORHOGO : ENTRE REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES**
KONE Kapiéfolo Julien …….....….....624-642

**GOUVERNANCE DURABLE DANS LA VILLE DE TAFIRE (EN CÔTE D'IVOIRE) : LE JEU D'ACTEURS ET LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN**
KONE N'golo Oumar, DIARRASSOUBA Bazoumana et DJAH Armand Josué .....643-661

**GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES DANS LA VILLE TOURISTIQUE DE SAN PEDRO : DEFIS ET STRATEGIES**
KONAN N'Guessan Olivier …….....….....662-677

**LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE DANS LA REGION DU NORD DU BURKINA FASO FACE AUX CRISES CLIMATIQUE ET SECURITAIRE**
ZOUGOURI Amidou et SODORE Abdoul Azise ….....….....678-693

**LA COMMUNE DU PLATEAU (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE) SOUS LA LOUPE : UNE ANALYSE SWOT POUR COMPRENDRE SA SITUATION ACTUELLE Abou DIABAGATE et Amadou COULIBALY** …….....….....694-711

**GOUVERNANCE DE LA TRANSHUMANCE PAR L'ÉDUCATION À LA PAIX SOCIALE**
BATAMA Kodjo et Pr ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire .....….....712-728

**CONSERVATION DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE DE**

**DOUFELGOU I AU NORD TOGO**
DJALNA Kouyadéga …….....….....729-748

**IMPACTS DE LA PRODUCTION FONCIÈRE SUR L'AMÉNAGEMENT DES ZONES PÉRIPHÉRIQUES DE LA VILLE DE KATIOLA / IMPACT OF LAND PRODUCTION ON THE DEVELOPMENT OF THE OUTSKIRTS OF THE CITY OF KATIOLA**
DOHO Bi Tchan-André, ALLA Affoué Sonya et ETTIEN Aka Yves Serge Pacôme ..749-769

**GOUVERNANCE DES ESPACES MARCHANDS DANS LA METROPOLE D'ABIDJAN / GOVERNANCE OF MARKET SPACES IN THE ABIDJAN METROPOLIS**
GOZE Thomas et KOBENAN Appoh Charlesbor .....….....770-786

**ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ ET GOUVERNANCE : UNE RELECTURE DE LEVINAS ET JONAS FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES**
ILAHIRI Mylène Stéphanie …….....…….....787-804

**DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE FRONT LAGUNAIRE ÉBRIÉ À ABIDJAN : CAS D'ABOBO-DOUMÉ**
KAMBIRÉ Bêbê et KOUASSI Charles Aimé .....…….....805-824

**EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES ESPACES RÉSERVÉS : L'EXEMPLE DE LA ZONE PASTORALE DE SAMOROGOUAN AU BURKINA FASO**
KI Jean Paulin, DABIRÉ Joël et SOMDA Touobawènèkaon Maximin ….....825-846

**ENJEUX ET DEFIS DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES D'ABIDJAN FACE AUX EXIGENCES DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS URBAINS**
Koua Koffi Etienne Trésor KOFFI et Sanaliou KAMAGATE …….....847-864

**AMÉNAGEMENT URBAIN ET COORDINATION DES ACTEURS DANS LA VILLE D'ABENGOUROU (CÔTE D'IVOIRE)**
***KOFFI Akouassi Bénédicte et DJAH Armand Josué*** …….....865-883

**LE NUMERIQUE DANS LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION À ABIDJAN**
Khan KOUAME, Anouman Yao Thibault OUSSOU et Gnamien Elie MANAN .....884-902

**LES DÉTERMINANTS DE L'URBANISME SPONTANÉ ET SES CONSÉQUENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LE QUARTIER NGAMAKOSSO À BRAZZAVILLE**
Robert NGOMEKA …….....…….....903-917

**AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UN ENJEU DE SURVIE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE**
Martin NGOUA EYENE et Emmanuelle NGUEMA MINKO …….....918-931

**LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES LOCALES ET LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ DANS LES ETATS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE CAS DU**

**CAMEROUN**
*SANAMA AMBASSA* …….....…….....932-949

**LA GESTION DE L'INCIVISME ROUTIER VIA LES TIC : QUELLES PERCEPTIONS DES POPULATIONS EN CÔTE D'IVOIRE ?**
SEY Henri Joël …….....…….....950-967

**COLLOQUE INTERNATIONAL DU PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE-GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CAMES (PTRC-GD)**
SISSOKO Pierre Soriba ….....…….....968-984

**MUTATION DE LA JEUNESSE AFRICAINE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCOLOGIE : PERSPECTIVES D'APPROPRIATION DES APPROCHES**
TATA Gaston Gabriel ….....…….....985-1000

**QUELS IMPACTS DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT SUR LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DE LA PROVINCE DU LAC (OUEST DU TCHAD) ?**
TOB-RO N'Dilbé ….....…….....1001-1020

**DYNAMIQUE URBAINE ET ZONES HUMIDES Á BOUAKÉ DE 2002-2024 : ENJEUX ET PERSPECTIVES**
**KOUASSI Kobenan Christian Venance, SANGARÉ Nouhoun, TRAORE Fanta et SOROGO Bourahima** ….....…….....1021-1036

**RÉSISTANCES SOCIO-CULTURELLES ET APPROPRIATION DU CERTIFICAT FONCIER EN CÔTE D'IVOIRE (EXEMPLE DE SAKASSOU) : RECOMPOSITIONS DE L'ACTION COLLECTIVE DANS UNE TRANSITION PARTICIPATIVE**
Boni Hyacinthe KPANGBA .....…….....1037-1054

**DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LE BASSIN DE L'OTI**
ALASSANE Abdourazakou .....…….....1055-1067

# Gouvernance socioéconomique

# POUR UNE ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS INFORMELLES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS MANUFACTURÉS

SOUMAHORO Sainghot, Assistant des Universités

Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo, Côte d'Ivoire

Sciences de l'information et de la communication (Communication-marketing)

**Résumé**:

Intrinsèquement liée aux méthodes formelles de gestion, la gouvernance interroge lorsqu'elle s'applique au secteur informel qui est naturellement marqué par l'absence de régulation étatique. Comment le boutiquier et le quincaillier gèrent-ils leurs commerces ? A quels mécanismes de régulation recourent-ils ? Dans le contexte du secteur informel, où l'État intervient peu, certaines pratiques méritent une attention particulière. Aussi, la présente recherche vise-t-elle à analyser les pratiques de gouvernance au sein des activités informelles urbaines, particulièrement dans la commune de Yopougon à Abidjan. L'étude repose sur des données empiriques recueillies auprès de 20 gérants de quincailleries et 15 boutiquiers, à travers des entretiens et des observations de terrain. Elle s'appuie sur la théorie systémique (Bertalanffy, 1993) et celle de la résilience (Berkes & Ross, 2013). Les résultats permettent de cerner la perception qu'ont les acteurs informels de la gouvernance, ainsi que les mécanismes de régulation et de contrôle qu'ils convoquent, aidant à appréhender au mieux les pratiques de gestion dans l'économie informelle.

**Mots clés : gouvernance, informel, distribution, produits, communication.**

**Abstract:**

Intrinsically linked to formal management methods, governance raises questions when it applies to the informal sector which is naturally marked by the absence of state regulation. How do the shopkeeper and the hardware merchant manage their businesses? What regulatory mechanisms do they use? In the context of the informal sector, where the State intervenes little, certain practices deserve particular attention. Therefore, this research aims to analyze governance practices within informal urban activities, particularly in the commune of Yopougon in Abidjan. The study is based on empirical data collected from 20 hardware store managers and 15 shopkeepers, through interviews and field observations. It is based on systemic theory (Bertalanffy, 1993) and that of resilience (Berkes & Ross, 2013). The results make it possible to identify the perception that informal actors have of governance, as well as the regulation and control mechanisms that they invoke, helping to better understand management practices in the informal economy.

**Keywords: governance, informal, distribution, products, communication.**

## Introduction

L'on parle de gouvernance pour désigner les mécanismes, les pratiques et les structures qui sont à même de réguler et de contrôler les activités dans une organisation. Dans sa forme conventionnelle, la gouvernance est fondée sur des dispositifs formels, des règles codifiées et sur des institutions clairement établies. Dans le secteur informel en revanche, la gouvernance semble inexistante, ou non structurée. Cette perspective pourrait s'avérer réductrice dés-lors que les acteurs de l'économie informelle développent des stratégies qui leur sont propres et qui leur permettent de manager plus ou moins efficacement leurs activités. Dans ce secteur où l'État intervient peu, il importe de poser un regard particulier. En Côte d'Ivoire, le secteur informel représente environ 46% du produit intérieur brut (PIB) et emploie entre 85% et 90% de la population active (N. Kaba, Afriksoir.net, 2025, consulté le 14 mars 2025). Ce secteur occupe ainsi une place clé dans le développement économique, et plus particulièrement dans les zones urbaines où il constitue le fondement des échanges. Quant aux acteurs tels les boutiquiers, les marchands de rue et les quincailliers, il est su qu'ils opèrent dans cet environnement informel de manière souvent désorganisée et faiblement normée. Toutefois, ces derniers mobilisent les propres logiques de fonctionnement à partir de la confiance développée, de la régulation communautaire et de certaines formes d'organisations inhérentes aux dynamiques locales. Dans cet univers apparemment « non régulé », il se pose des questions : quels sont les mécanismes de régulation qui y sont à l'œuvre ? Comment les opérateurs de commerce informel parviennent-ils à maintenir la stabilité de leurs activités en l'absence d'un cadre organique ? Comment organisent-ils la gestion des prix, des stocks, de la concurrence ou des relations clients ?

Nous nous proposons d'analyser les modes de gouvernance informels que les opérateurs de la distribution informelle de produits manufacturés déploient dans la commune de Yopougon en Côte d'Ivoire. Notre travail examine la manière dont les commerçants organisent et pilotent leurs interactions économiques en dehors de tout dispositif classique de régulation. Le but visé est de jeter un regard sur les pratiques non apparentes de régulation qui guident le fonctionnement et la stabilité du système marchand informel. Pour y parvenir, nous avons mobilisé un cadre théorique qui croise à la fois, la théorie des systèmes et la théorie de la résilience, appuyées par une

méthodologie qualitative. Les conclusions de notre travail fournissent des éclairages pour décrypter et comprendre les *process* et les dynamiques organisationnelles autonomes dans les espaces économiques non formalisés.

## 1. Approches théoriques et cadre méthodologique de la régulation des activités de distribution informelle de produits manufacturés

Afin de comprendre les dynamiques inhérentes à la gouvernance des activités de distribution informelle, nous avons mobilisé la théorie systémique et la théorie de la résilience. La première vise à appréhender les interactions et mécanismes de commerce informel, alors que la seconde éclaire les capacités d'adaptation des acteurs face aux contraintes et instabilités environnementales.

### *1.1. Les théories systémique (Bertalanffy, 1993) et de la résilience (Berkes, F. et Ross, H.,2013)*

Les activités de commerce informel mobilisent, à l'image d'un système, des éléments interdépendants en interaction constante qui maintiennent sa stabilité. Par le truchement de la théorie systémique, il peut être envisagé de concevoir le système marchand de la distribution informelle de produits manufacturés en tant qu'un système qui s'articule autour de composants tels que la régulation des prix, la gestion des stocks de produits, les relations entre fournisseurs et clients ou encore les dynamiques de marché. Etudier la gouvernance informelle à Yopougon, pousse à analyser les fonctions stabilisatrices des interactions socioéconomiques dans un environnement dépourvu de règles institutionnalisées. Comme le dit L. V. Bertalanffy, « L'idée fondamentale de la théorie des systèmes est qu'un système est un tout, qui ne peut être compris en analysant uniquement ses parties isolées, mais doit être compris comme un ensemble d'éléments interdépendants et interconnectés qui fonctionnent ensemble en tant qu'unité. » (L. V. Bertalanffy, 1968 : 18). L'approche systémique clarifie les logiques organisationnelles internes du commerce informel. Malgré cela, il faut ajouter à cette lecture structurelle, celle de la résilience de Berkes et Ross (2013 : 1-10), pour qui la résilience renvoie à la capacité d'un système à s'adapter, à se restructurer et à maintenir son fonctionnement malgré les perturbations.

En contexte informel, les opérateurs se dotent quotidiennement de moyens leur permettant de répondre aux exigences de prix, de qualité d'approvisionnement, de sécurité ou même de réactions aux actions de déguerpissements. La manifestation de leur résilience apparait dans l'entraide

mutuelle, l'adaptabilité des prix, l'autorégulation des interactions ou la mutualisation de leurs ressources. Le recours à la théorie de la résilience aide à examiner les différentes adaptations marchandes développées dans un environnement social informel et non codifié. Elle vient en complément pour éclairer la lecture systémique au niveau des ajustements, des innovations et des solidarités qui portent la gouvernance non institutionnalisée.

En somme, la théorie des systèmes aide à comprendre les logiques d'interdépendance et d'équilibre dans la gouvernance informelle, tandis que la théorie de la résilience met en lumière les capacités d'adaptation et de pérennisation des pratiques commerciales informelles dans un contexte instable.

### *1.2. Le dispositif méthodologue et opératoire de la régulation informelle.*

Nous avons adopté une méthodologie qualitative afin de recueillir et d'analyser les données sur les mécanismes de régulation de la distribution informelle. Nous nous sommes focalisé sur les dimensions subjectives et celles contextuelles des activités d'autant plus que, la recherche qualitative selon Denzin et Lincoln est une « approche qui permet de comprendre et d'interpréter les phénomènes sociaux dans leur contexte naturel, tout en tenant compte des perspectives des participants » (N. Denzin et Y. Lincoln, 2011: 3). Dans l'économie informelle, la communication marketing déroule des dynamiques relationnelles marquées par des relations directes et informelles entre les différents opérateurs.

La collecte des données s'est faite par les entretiens semi-directifs et l'observation participante afin d'identifier les mécanismes d'action commerciale et de gouvernance quotidiens. Ce dispositif méthodologique a concerné d'une part, 20 gérants de quincailleries pour leur présence dans la vente de produits manufacturés tels les matériaux de construction et d'équipement domestique ; d'autre part, il a mobilisé 15 boutiquiers opérant dans la distribution de produits divers (biens de consommation courante, produits alimentaires). Leur choix a obéi à un échantillonnage raisonné. Les données recueillies ont ensuite été codifiées et classées par catégorisation thématique à travers une analyse inductive qui a inclus la gestion des prix, la régulation des stocks, la régulation sociale et communautaire, les relations aval et amont (c'est-à-dire avec les fournisseurs et les clients), la concurrence, la collaboration entre opérateurs et les différentes pratiques informelles de régulation. M. B. Miles et A. Huberman soulignent à ce propos que l'analyse inductive permet au chercheur d'identifier des « motifs récurrents, des catégories et des relations entre les éléments analysés » ,M. B. Miles et A. Huberman, 1994 : 10) dans le but de faciliter une compréhension holistique.

### *1.3. Les bases conceptuelles de l'étude*

#### *1.3.1. Notion de commerce et de distribution informels*

On regroupe sous le concept de commerce informel, les activités économiques qui ne sont ni réglementées ni protégées par l'État. Difficilement comptabilisées dans les statistiques officielles, ces pratiques s'avèrent essentielles tant pour ses parties prenantes que pour l'économie locale. Impliquant des relations commerciales complexes, ce milieu constitue un canal important pour acheminer des produits vers les consommateurs. C'est à l'anthropologue K. Hart que l'on attribue l'introduction du terme « informel », qui réfère à des formes d'économie non contrôlée par l'institution étatique (K. Hart, 1973 : 61). Selon lui, les activités informelles se démarquent par leur caractère flexible et improvisé ainsi que par leur rôle crucial dans le soutien aux populations urbaines. Il s'agit de réseaux alternatifs de vente qui favorisent la circulation de produits du producteur au consommateur et donc en dehors des circuits commerciaux institutionnalisés. Les transactions s'y effectuent directement entre les acteurs que sont les producteurs, les grossistes et les détaillants informels, qui en assurent ensuite la distribution. Le commerce et la distribution informels constituent ainsi un système imbriqué, non structuré mais fondamental pour la dynamique économique locale.

#### *1.3.2. Les produits manufacturés dans le commerce informel*

Dans le commerce informel, les produits manufacturés font référence à l'ensemble des biens commercialisés en dehors des circuits de distribution formels tels les magasins spécialisés ou les grandes et moyennes surfaces. Ces produits se vendent directement sur les marchés informels sans que les opérateurs ne remplissent les différentes formalités administratives et fiscales exigées dans la distribution classique. Les prix des produits sont compétitifs du fait de l'absence de taxes ou de marges élevées. Mais, il faut noter que le manque de contrôle de l'autorité institutionnelle sur les produits de commerce informel les soustrait aux exigences de normes et de qualité. Dans la commune de Yopougon, les produits manufacturés comprennent entre autres, les matériaux de construction, les équipements domestiques, les biens textiles, les articles et accessoires de téléphones, les produits de consommation courante et les produits alimentaires, etc. Cette variété de produits correspond le plus souvent aux besoins courants des populations locales et sont beaucoup plus accessibles que les produits qui sont commercialisés dans les circuits formels. Par exemple, pendant que les grands magasins règlementés ferment beaucoup plutôt, les distributeurs informels

eux, restent ouverts beaucoup plus tard, ce qui permet aux populations d'effectuer leurs achats au-delà des heures homologuées de fermeture.

*1.3.3. La dimension dyadique de la gouvernance : entre macro et micro-gouvernance*

Le concept de la gouvernance peut être perçu sous deux dimensions : la dimension macro et la dimension micro. A l'échelle macro, la gouvernance indique l'exercice de l'autorité à la fois politique, économique et administrative dans la conduite des ressources et des *process* politiques d'une nation (Banque Mondiale, 1992 :1). Sous cet angle, elle englobe les mécanismes de prise de décision, les institutions et les pratiques qui visent à promouvoir la transparence, la redevabilité et la participation citoyenne. Par conséquent, elle s'applique bien plus aux Etats et aux organisations publiques. Au niveau micro, la gouvernance se réfère aux cadres, aux règles et aux relations par lesquels une organisation est dirigée et contrôlée. Elle oblige à l'équilibre des intérêts entre les parties prenantes, elle définit les objectifs et fournit un cadre pour la supervision des performances. La gouvernance dans cette dernière dimension assure la conformité aux normes légales et éthiques dans les entreprises. On traite donc de gouvernance là où il y a une formalisation et une gestion structurées, dont le fonctionnement est soutenu par des lois et des règles administratives, et dans le cadre desquelles des acteurs institutionnels organisent et contrôlent les activités. Selon M. Bovens, T. Schillemans et P. T. Hart (2008 : 227), dans le secteur formel la gouvernance contraint à rendre des comptes. Ce cadre juridique garantit la régulation des activités à travers des processus formalisés, des politiques internes et des mécanismes de contrôle externalisés. Ici, le cadre est bien délimité et conforme avec des normes spécifiques. Cette approche rationnelle se dilue et semble se complexifier lorsqu'on l'applique au secteur informel.

*1.3.4. Quid de la gouvernance et ses implications dans le secteur informel*

Relativement au secteur informel, la gestion et la régulation des activités se manifestent selon des modalités plus flexibles et spontanées. Dans son ouvrage *le mystère du capital*, H. De Soto (2000 :15) souligne que l'inexistence de régulation formelle dans les activités informelles ne signifie pas nécessairement une absence de gouvernance. En effet, même dans l'informalité, les acteurs mettent en place des formes de régulation non prescrites. Ainsi, la gestion informelle des activités commerciales se fait davantage par l'intermédiaire de prescriptions sociales, de régulations implicites et de conventions tacites, où la coopération et la solidarité deviennent des éléments indispensables pour fluidifier et garantir le bon fonctionnement des activités. La gouvernance, dans

ce cadre, se dérobe à une construction régulée mais suffisamment efficace pour stabiliser et garantir le déroulement des activités commerciales.

## 2. Présentations des résultats

### *2.1. Présentation des résultats liés aux entretiens et à l'observation*

Les enquêtes qui ont été menées dans la commune de Yopougon (précisément dans les sous-quartiers Maroc, Ananeraie et Sicogi) font émerger les thèmes d'analyse suivants : la gestion des stocks, la gestion des prix, la régulation sociocommunautaire, les relations avec les fournisseurs, les relations avec les clients, la concurrence et la collaboration entre commerçants, les pratiques informelles de régulation.

#### *2.1.1. La gestion des stocks*

Les commerçants s'approvisionnent auprès de fournisseurs tant officiels (entreprises légales) que non officiels (circuits d'approvisionnement parallèles). Les stocks sont limités par les facteurs tels l'irrégularité des achats et l'absence d'espaces pour stocker de manières durable et appropriée. Les réapprovisionnements sont fortement liés aux relations personnelles entrevues avec les fournisseurs. La notation (carnet de notes), l'observation visuelle et la mémorisation sont les instruments qui permettent le suivi des stocks.

#### *2.1.2. La gestion des prix*

Les prix évoluent en fonction de la relation-client (réductions pour les clients réguliers et fidèles) et de la fluctuation des prix d'acquisition à l'approvisionnement. Un gérant de quincaillerie explique : « Il y a des plombiers et électriciens qui font régulièrement leurs achats chez moi à qui je fais des réductions pour leur fidélité ». Des systèmes de crédits informels ont également été observés. En effet, les opérateurs, dans leur grande majorité, accordent des crédits sans établir des contrats dument formalisés. Ces crédits sont octroyés sur la seule base de la confiance. A ce titre, un enquêté note : « j'écris le nom du client et le montant dû dans un cahier pour pouvoir m'en souvenir, et il paye au moment convenu ou quand il le peut ».

#### *2.1.3. La régulation sociocommunautaire*

La régulation sociocommunautaire est marquée par le rôle des associations communautaires (communautés nigériennes et nigérianes en particulier). Certaines associations établissent des règles tels, le plafonnement des approvisionnements, les horaires de fermeture…, pour conduire leurs relations. Lorsque des conflits surgissent, ils sont réglés par des leaders communautaires reconnus comme tels. L'observation conduit à relever que la solidarité et l'entraide soutiennent les rapports entre commerçants de même communauté et ce, plus particulièrement en période de crise.

### *2.1.4. Les relations avec les fournisseurs*

Les relations d'affaires qui s'établissent entre les distributeurs et les fournisseurs reposent sur des ententes tacites. La réputation et la loyauté réciproque sous-tendent les échanges, ce qui facilite et maintient la continuité de l'approvisionnement, minimisant ainsi les possibles ruptures de stocks. Un gérant de quincaillerie précise à ce propos : « mes fournisseurs savent que je finis toujours par leur payer ce que je dois ». Quant au soutien logistique de l'activité de distribution, elle s'effectue par l'entremise d'engins issus des circuits officiels (véhicules d'entreprises) mais aussi avec des engins spécifiques au milieu informel tels les tricycles, les charrettes, les brouettes et les porteurs.

### *2.1.5. Les relations avec les clients*

Les relations avec les clients en contexte de distribution informelle dépassent la simple transaction. Les clients réguliers bénéficient d'avantages particuliers telles les réductions, ou les services personnalisés ; il peut s'agir de conseils, de garanties, de conditionnements spécifiques, etc., qui vont par leur maintien renforcer la dimension sociale de la relation commerciale. Cela va créer un lien de confiance et de fidélité qui s'avèrera essentiel pour la pérennité des relations d'affaires. Un boutiquier témoigne par exemple qu'il garde souvent des affaires personnelles de certains de ses clients tels, les clés, ou certains colis.

### *2.1.6. La concurrence et la collaboration entre commerçants*

L'évidence de la concurrence dans l'économie informelle n'empêche pas les acteurs de recourir à des stratégies de résiliences basées sur la collaboration ou la coopétition[1]. Ces stratégies conduisent à tisser des alliances qui s'opèrent sous la forme de mutualisation des achats, afin de se partager les

[1] *Barry Nalebuff et Adam Brandenburger (1996, 306 p., 24), définissent la coopétition comme « une révolution dans la manière de jouer concurrence et coopération. La coopétition est une collaboration ou une coopération de circonstance ou d'opportunité entre différents acteurs économiques qui, par ailleurs, sont des concurrents ( ou des competitors, en anglais).*

charges. Plusieurs commerçants s'associent ainsi pour effectuer leurs achats en gros, ce qui favorise la réduction des charges et augmente par conséquent leurs marges : « Nous collaborons parfois pour des achats groupés afin d'obtenir de meilleurs prix. », témoigne un gérant de quincaillerie. Le comportement compétitif des opérateurs se révèle dans le fait pour un distributeur de recommander un concurrent à son client en cas d'indisponibilité d'un produit dans son stock. Cette stratégie a le mérite d'atténuer la concurrence agressive. Les prix sont ainsi implicitement alignés et permettent d'éviter une « guerre de prix » qui pourrait s'avérer nuisible au bon déroulement des activités chez l'ensemble des acteurs.

*2.1.7. Les pratiques informelles de régulation*

Ces pratiques régulatrices illustrent la manière dont les distributeurs mettent en place un certain mécanisme autorégulateur pour déjouer les sanctions, les ordres de fermeture ou pour éviter qu'on saisisse leurs produits. Les opérateurs informels vont dans ce cadre, procéder à la fermeture ou à la désertion collective. Ces procédures temporaires de régulation interviennent lorsque des opérations de contrôles sont annoncées par les autorités. Ces stratégies de gestion par anticipation de la pression exercée par les autorités, sont très efficaces. Elles ont cours dans l'utilisation de systèmes d'alerte de bouche à oreilles ou par l'utilisation de groupes WhatsApp créés à cet effet. Par ailleurs, les distributeurs informels recourent à des stratégies d'évitement qui consistent à stocker en petite quantité afin de ne pas éveiller l'attention des autorités. Ces stratégies de stockage discrétionnaire ou la relocalisation selon H. De Soto (2000 : 65), permettent de minimiser les risques de saisie. Elles montrent qu'une forme de gouvernance existe et qu'elle est régulée par des dynamiques sociales et communautaires qui garantissent l'adaptabilité dans les pratiques de commerce informel.

**Tableau 1 : Mécanismes de régulation observés dans la distribution informelle**

| Dimensions de régulation | Pratiques observées |
|---|---|
| Gestion des prix | Réductions pour clients fidèles ; crédits basés sur la confiance |
| Gestion des stocks | Réapprovisionnement en flux tendu ; suivi manuel via carnets ou mémorisation visuelle |
| Relations avec les clients | Fidélisation par services personnalisés (conseils, gardiennage |

| | |
|---|---|
| | d'objets …) |
| Relations avec les fournisseurs | Ententes tacites basées sur la réputation et la loyauté ; souplesse dans les paiements |
| Concurrence et collaboration | Achats groupés ; coopétition ; alignement tacite des prix |
| Régulation sociocommunautaire | Médiation par des leaders communautaires ; respect de règles associatives internes |
| Stratégies d'évitement réglementaire | Fermeture collective temporaire ; alertes via réseaux sociaux ; stockage discret |

**Source : Edition personnelle**

Le tableau ci-dessus met en lumière les différentes facettes de la régulation observées chez les commerçants informels, en illustrant les approches concrètes qu'ils adoptent pour organiser la distribution des produits manufacturés dans la commune de Yopougon.

### *2.2. L'organisation systémique de la distribution informelle*

#### *2.2.1. Une structure en réseau centralisé avec des pôles clés*

Le système de distribution informel s'organise autour d'un réseau imbriqué de fournisseurs, transporteurs, détaillants et de clients. Chacun des acteurs joue un rôle clé dans l'adaptation permanent des prix, des stocks et des relations commerciales, pour assurer la relative stabilité du système. Autrement, les distributeurs dépendent des fournisseurs, qui eux-mêmes s'appuient sur les transporteurs pour acheminer leurs produits. Cela illustre une adaptation continue aux différentes fluctuations du système. Les hubs communautaires représentés par certaines boutiques ou quincailleries reconnues, jouent un rôle central au sein du réseau. Ils facilitent les échanges de produits et d'informations entre acteurs et constituent de véritables nœuds dans le système. Selon E. Cohen (2004 :429), ces réseaux communautaires informels offrent un accès facilité aux ressources, à l'information et au capital social. Enfin, certains leaders informels, reconnus pour leur expérience ou leur capacité à résoudre les conflits, assurent une fonction d'arbitrage et de médiation. Leur autorité repose sur la légitimité sociale acquise et sur le rôle essentiel qu'ils jouent dans le maintien de l'harmonie du système.

**Tableau 2 : Typologie des acteurs du système informel et rôles associés**

| Type d'acteur | Rôles principaux |
|---|---|

| | |
|---|---|
| Fournisseurs | Approvisionnement en produits manufacturés ; source principale des stocks |
| Transporteurs | Acheminement flexible des produits par tricycles, charrettes, brouettes, véhicules légers |
| Boutiquiers | Vente au détail ; gestion de proximité avec les clients |
| Quincailliers | Distribution spécialisée (matériaux de construction, équipements domestiques) |
| Clients | Acteurs de la demande ; fidélisation par lien social |
| Leaders communautaires | Règlement des conflits ; établissement de règles implicites |

**Source : Edition personnelle**

Le tableau ci-haut présente une synthèse des différents types d'acteurs impliqués dans le système informel de distribution et les fonctions spécifiques qu'ils incarnent au sein de ce réseau économique.

*2.2.2. La fluidité et l'adaptabilité de la chaine d'approvisionnement*

La logistique qui soutient la chaine d'approvisionnement est hybride (approvisionnement formelle et informelle), mais reste dominée par le transport informel pour son caractère pratique et adapté. Les stocks qui se font en quantités minimes sont constamment renouvelés et s'adaptent généralement à la demande du fait de la réactivité et de la proximité des transporteurs.

*2.2.3. L'autorégulation par les normes sociales*

L'absence de régulation officielle est compensée par les normes sociales implicites qui commandent les comportements des acteurs et qui garantissent une stabilité. L'existence de règles non prescrites s'exprime par des sanctions ou par une exclusion du système de solidarité. Il s'agit là d'un mécanisme d'autorégulation sociale.

*2.2.4. Le système d'information informel*

Ce système repose sur un dispositif d'alerte en temps réel que les interactions et les réseaux de relations entre acteurs animent. Appels téléphoniques, échanges oraux et plateformes téléphoniques permettent aux acteurs de s'informer mutuellement sur des pénuries, des opportunités ou des changements survenus sur le marché. Le système d'information informel inclut

également un transfert continu de connaissances aux nouveaux. Les distributeurs les plus expérimentés transmettent ainsi des stratégies de gestion des risques, de négociations ou de fidélisation des clients. Ces mécanismes d'information non institutionnalisés restent fortement fonctionnels et garantissent la continuité économique dans un environnement instable.

*2.2.5. La complémentarité secteur formel/secteur informel*

A l'analyse, il apparait une interdépendance entre les deux secteurs en matière de distribution. En effet, les canaux de la distribution informelle permettent aux opérateurs formels de minimiser les pertes en écoulant par exemple les stocks excédentaires ou les produits quelques peu défectueux (dates de péremption proches, défaut de fabrication, emballages endommagés…), qui autrement leur resteraient sous la main. Les circuits non formels deviennent des relais et des amortisseurs pour les distributeurs formels. Ainsi, loin d'être deux sphères concurrentes, les secteurs formels et informels interagissent de manière complémentaire pour constituer une résilience systémique.

**Tableau 3 : Logiques de complémentarité entre secteur formel et secteur informel**

| **Domaine** | **Contribution** | | **Complémentarité** |
|---|---|---|---|
| | **Secteur formel** | **Secteur informel** | |
| Écoulement des stocks | Déstockage de produits défectueux et /ou excédentaires | Rachat et revente informelle à prix réduits | Réduction des pertes dans le formel ; accès à bas prix pour les consommateurs |
| Accessibilité et horaires | Ouverture aux heures administratives | Accessibilité prolongée (soirées, week-ends) | Continuité de service ; adaptation aux besoins des populations actives |
| Ciblage des segments de clientèle | Classes moyennes et classes supérieures | Couches populaires | Extension de la couverture commerciale |
| Flexibilité transactionnelle | Paiement structuré et règlement contractuel | Crédit à la confiance, souplesse de paiement | Compensation des rigidités du secteur formel |
| Distribution logistique | Approvisionnement par canaux réglementés et logistiques | Eclatement de la distribution via des circuits de proximité | Extension géographique de la chaîne d'approvisionnement |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Innovation relationnelle | Marketing transactionnel /relationnel | Fidélisation par contact humain, services personnalisés | Hybridation des logiques *marketing* |
| Régulation implicite | Normes légales, contrôle administratif | Règles sociales, autorégulation par la communauté | Systèmes de gouvernance parallèles assurant une cohabitation fonctionnelle |

**Source : Edition personnelle**

Ce tableau présente les complémentarités fonctionnelles entre les deux systèmes de distribution et révèle qu'ils sont interdépendants. Ainsi, loin de s'opposer, ces deux systèmes coopèrent aux niveaux économique, logistique et relationnelle pour construire une gouvernance hybride adaptée aux échanges urbains. Ces logiques de complémentarité secteur formel/secteur informel de distribution mettent en lumière l'existence d'une interdépendance économique et organisationnelle souvent sous-estimée dans les analyses systémiques plus larges qui structurent le fonctionnement quotidien de la distribution informelle. Il s'agit d'un véritable écosystème fluide, adaptatif et coordonné, qui repose sur des échanges continus entre acteurs économiques, sociaux et logistiques. C'est ce que met en évidence le schéma suivant qui illustre le cycle systémique de la chaine de distribution informelle et les interconnexions entre ses composantes clés.

**<u>Graphique N 1</u> : cycle systémique de la chaine de distribution informelle**

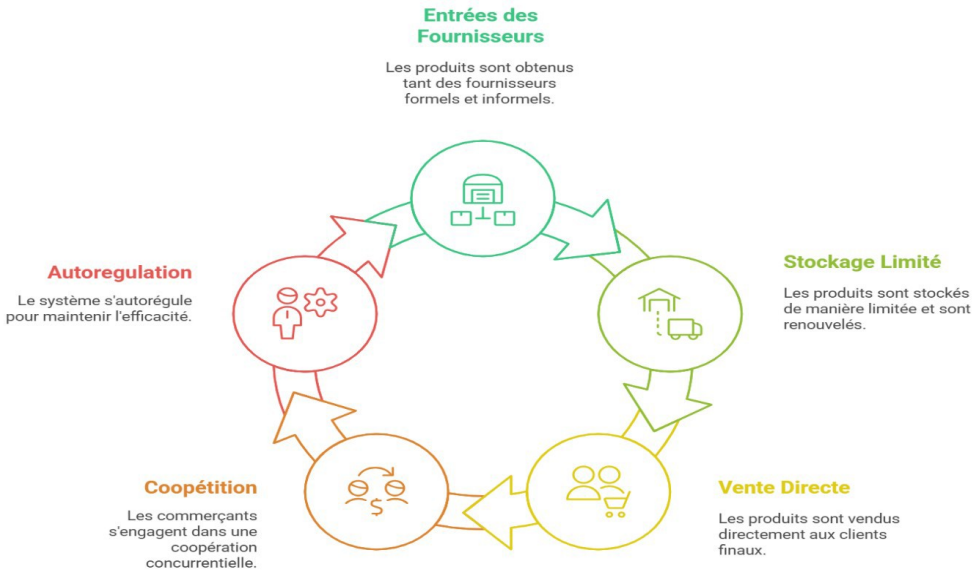

**Source : Edition personnelle**

Ce graphique illustre le fonctionnement en réseau de la distribution informelle de produits manufacturés à Yopougon. Il met en évidence les interactions dynamiques entre les différents acteurs (fournisseurs, transporteurs, commerçants et clients) ainsi que les mécanismes d'autorégulation sociale, de résilience communautaire et d'adaptabilité logistique. Chaque pôle du système contribue à maintenir l'équilibre et la fluidité des échanges, malgré l'absence de cadre règlementaire formel. On s'aperçoit que la gouvernance des activités informelles de distribution repose sur un écosystème dynamique et flexible.

### *2.3. Une résilience fondée sur l'auto-optimisation*

Les résultats montrent que l'organisation de la distribution informelle repose sur une auto-optimisation des acteurs par la combinaison rationnelle économique (minimisation des couts d'approvisionnement), avec des logiques sociocommunautaires (entraide, solidarité) et la confiance (respect de règles tacites). Malgré les contraintes réglementaires ou économiques, le système s'auto-organise grâce à une régulation horizontale : les commerçants (boutiquiers, quincailliers) coordonnent leurs actions en dehors de toute autorité externe. La gouvernance est spontanée entre acteurs et favorise des échanges internes et externes. Ces observations attestent les analyses de North (1990) sur le rôle des institutions informelles comme substituts aux régulations légales dans les économies en développement.

## 3. Discussion

La présente recherche révèle à la fois la complexité et la richesse des mécanismes de gouvernance informelle qui structurent la distribution des produits manufacturés à Yopougon. Dans la perception courante, le secteur informel apparait comme désorganisé. Les résultats montrent que les parties prenantes au système de distribution informel développent des stratégies sophistiquées de régulation et de gestion. Ces stratégies, ne sont certes pas institutionnalisées, mais elles permettent de maintenir un équilibre et une stabilité du système. Les systèmes de distribution informelle sont donc loin d'être désorganisés car elles enserrent leurs propres mécanismes structurants qui les maintiennent malgré l'absence d'une réglementation officielle (M. Fafchamps, 2004 :144). D'un point de vue systémique, les activités de distribution informelle présentent un système interconnecté dans lequel les éléments tels que la gestion des prix, des stocks et les

relations avec clients et fournisseurs se combinent pour maintenir l'équilibre global. La capacité des acteurs à s'adapter et à naviguer dans un environnement sans cesse changeant ainsi que leur recours à des stratégies d'ajustement continues, démontre la résilience du système. J. Meyer et B. Rowan affirment à ce propos que « la résilience des systèmes informels se manifeste par leur capacité à s'adapter à des environnements instables et à trouver des solutions créatives pour faire face à des situations économiques et sociales difficiles. », (J. Meyer et B. Rowan, 1977 : 343).

Par ailleurs, la communication-marketing dans ce secteur, repose largement sur des dynamiques relationnelles et communautaires. Les interactions directes et informelles entre acteurs sont déterminantes pour fidéliser les clients et gérer en amont, les relations avec les fournisseurs. La dimension sociale de cette relation commerciale est renforcée par la confiance mutuelle des acteurs à travers les pratiques de rabais ou de crédits. Dans ce système, le respect des prescriptions sociales et l'établissement de réseaux sociaux contrastent avec les approches formelles du secteur formel. C'est ce qu'atteste Granovetter, pour qui le commerce informel est souvent régi par des réseaux sociaux qui facilitent des transactions sur la base de promesses sociales plutôt que d'engagements juridiques formels (M. Granovetter, 1985 : 490). Aussi, l'hybridation systémique des circuits de distribution formelle et informelle souligne l'importance de la contribution du secteur informel à l'économie.

**Conclusion**

Cette étude explore les instruments de communication-marketing et de régulation informelle qui sous-tendent la gouvernance des activités de distribution informelle, notamment celles des produits manufacturés à Yopougon. Les résultats montrent que les opérateurs y développent des stratégies relationnelles et des pratiques d'auto-régulation, qui leur permettent de faire face à un environnement en constante mutation. Ces pratiques, non formalisées, permettent néanmoins de maintenir la viabilité des activités et d'assurer la résilience du système et de ses acteurs. Cette recherche ouvre des perspectives pour mieux comprendre les modes opératoires de l'économie informelle et pour envisager l'élaboration de politiques publiques adaptées aux réalités du secteur informel dans les économies locales africaines.

**Références bibliographiques**

- Abba Boubakar, 2016, Les pratiques marketing dans le secteur informel : une appréhension par les détaillantes du secteur informel camerounais, Dakar, L'Harmattan Sénégal, 175 p.

- Afriksoir.net, 2025, « Le secteur informel emploie entre 85 et 90 % de la main-d'œuvre… » [en ligne] : https://afriksoir.net, consulté le 14 mars 2025.

- Afriksoir.net, 2025, « Le secteur informel représente 46 % du PIB ivoirien » [en ligne] : https://afriksoir.net, consulté le 14 mars 2025.

- Berkes Fikret, Ross Helen, 2013, « Community Resilience: Toward an Integrated Approach », Ecology and Society, vol. 18, n° 4, pp. 1-10.

- Bertalanffy Ludwig von, 1993, General System Theory: Foundations, Development, Applications, New York, George Braziller, 295 p.

- Cohen Edward, 2004, « The Role of Informal Networks in Supporting Entrepreneurship », Journal of Business Venturing, vol. 19, n° 3, pp. 429-442.

- De Soto Hernando, 2000, The Mystery of Capital: Why Capitalism Triumphs in the West and Fails Everywhere Else, New York, Basic Books, 276 p.

- Denzin Norman K., Lincoln Yvonna S., 2011, The SAGE Handbook of Qualitative Research, 4e éd., Thousand Oaks, SAGE Publications, 766 p.

- Fafchamps Marcel, 2004, Market Institutions in Sub-Saharan Africa: Theory and Evidence, Cambridge (Mass.), MIT Press, 540 p.

- Geertz Clifford, 1973, The Interpretation of Cultures, New York, Basic Books, 470 p.

- Granovetter Mark, 1985, « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », American Journal of Sociology, vol. 91, n° 3, pp. 481-510.

- Hart Keith, 1973, « Opportunités de revenus informels et emploi urbain au Ghana », La revue d'études africaines modernes, vol. 11, n° 1, pp. 61-89.

- Kuhn Armand, 2016, « Governance and the Informal Economy: A Policy Perspective », Journal of Development Economics, vol. 27, n° 1, pp. 95-110.

- Kvale Steinar, 2009, InterViews: An Introduction to Qualitative Research Interviewing, 2e éd., Thousand Oaks, SAGE Publications, 354 p.

- Meyer John W., Rowan Brian, 1977, « Institutionalized Organizations: Formal Structure as Myth and Ceremony », American Journal of Sociology, vol. 83, n° 2, pp. 340-363.

- Miles Matthew B., Huberman A. Michael, 1994, Qualitative Data Analysis: An Expanded Sourcebook, 2e éd., Thousand Oaks, SAGE Publications, 338 p.

- Portes Alejandro, Sager François, 2015, « Knowledge Sharing in Informal Markets: How Traders in Africa Build Trust and Sustain Their Businesses », International Journal of Informal Economy Studies, vol. 7, n° 3, pp. 123-139.

- Thiam Omar, 2019, L'informel et le développement économique en Afrique, Dakar, Éditions Africaines, 230 p.